

ACCOMPAGNEMENT AU SEIN
D'UNE ASSOCIATION
INTERMEDIAIRE

FICHE TECHNIQUE
ARIANE



OBJECTIFS

- Mise en situation de travail par le biais de missions
- Elaboration et mise en œuvre du projet professionnel
- Préparation à la recherche d'emploi ou de formation

Pour qui ? 37 mesures pour des bénéficiaires du RSA

DISPOSITIF

DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE :

Dans le cadre du RSA, l'accompagnement a pour objectif de remotiver et de redynamiser des bénéficiaires par **des mises en situation de travail au travers de missions, le pivot de notre démarche pédagogique**. Il s'agit donc d'un outil qui s'adresse aux personnes désireuses de trouver rapidement un salaire complémentaire au RSA.

Les missions ont avant tout pour objectifs :

- De vérifier l'employabilité de la personne
- De vérifier la capacité de la personne à se projeter et adhérer à un projet réaliste et réalisable, susceptible de déboucher sur des offres concrètes d'emploi
- De favoriser à terme l'accès à un emploi plus pérenne.

Ces missions peuvent donc être considérées comme **un tremplin**.

Elles permettent souvent d'amorcer ou de développer une (re)dynamisation, voire une resocialisation de la personne, qui devra respecter un employeur, un contrat, des horaires, des contraintes, se rendre en autonomie sur son lieu de travail, reprendre un rythme... Pour un public jeune, elles peuvent être une première expérience professionnelle, la découverte d'un métier. Pour les personnes éloignées de l'emploi, elles peuvent être le moyen de retrouver une activité, même si le contenu de ces missions n'est pas forcément en lien direct avec leur projet professionnel ou leur métier (il peut s'agir alors d'un travail alimentaire en complément du RSA).

Ces mises à disposition sont des missions d'une durée minimale de deux heures. Ariane est en priorité du service **aux particuliers** : ménage, repassage, jardinage, bricolage, peinture, manutention (meubles, petit déménagement...), menuiserie, électricité, plomberie, restauration, distribution prospectus. L'association travaille cependant aussi en direction des **collectivités locales** (manutention, mise sous pli, traversée des écoles...) ou des **baillleurs sociaux** pour l'entretien des immeubles. Au travers des **clauses d'insertion**, nous sommes également amenés à proposer du personnel sur des chantiers BTP (manœuvres, aide plombiers, aide carreleurs...)

Parallèlement aux entretiens individuels, des ateliers sont mis en place en fonction des besoins des personnes afin d'optimiser la mise en relation : Ateliers Adaptation au Poste de Travail, Techniques d'entretien (Ménage), Linguistiques à visée professionnelle, Mobilisation, Informatique...

Notre territoire : les bénéficiaires doivent habiter sur les communes de Beauchamp, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Franconville, Frépillon, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-La-Forêt, Saint-Prix et Taverny

LIEUX D'ACCUEIL :

Horaires d'ouverture :

Périodes de fermeture :

CALENDRIER :

Saint Leu la Forêt, Franconville (sur RV)

9h00– 12h00 et 14h00 – 17h30

aucune

du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Responsable :

Référents :

Adresse :

Patrick PLANCHE

Myriam COLLE et Véronique DEFOSSE

136 rue du Général Leclerc 95320 St Leu la Forêt

Tél : 01.34.18.17.18 - Fax : 01.34.18.78.45

Mel : ariane.stleu@wanadoo.fr